



Communiqué de presse

Bondoufle, le 18 septembre 2020

**La marque citoyenne d'Intermarché *Les éleveurs vous disent MERCI !*  
poursuit son développement en lançant  
un steak haché Charolais 12 % façon « bouchère »**

Actuellement en rayon dans 550 magasins des régions Bretagne et Ile-de-France, ce steak haché Charolais 12 % façon « bouchère » existe sous deux formats : deux steaks de 125g vendus 3,60€ et une barquette de 350g à 4,79€. Issu d'un projet co-construit entre Intermarché et 80 agriculteurs partenaires de la SVA Jean Rozé tous adhérents aux associations d'éleveurs ELVEA, ce nouveau produit MERCI permet, sous la forme d'une contractualisation, de revaloriser le prix payé à l'éleveur à hauteur de 4,35€/kg en moyenne, soit plus de vingt centimes que la cotation actuelle pour la Charolaise.

**Visibilité financière et pérennité des exploitations**

Depuis quelques années, la filière bovine rencontre des difficultés, notamment sur le prix payé à l'éleveur. Avec une rémunération à hauteur de 4,35€/kg carcasse en moyenne (prix payé éleveur), le steak haché MERCI ! contribue donc, à son échelle, à une meilleure rémunération des producteurs et à la pérennisation de la filière bovine.

Nouvelle illustration concrète des États Généraux de l'Alimentation, ce projet traduit l'engagement « Producteurs & Commerçants » d'Agromousquetaires et d'Intermarché aux côtés de leurs éleveurs partenaires. La maîtrise de l'outil industriel par les Mousquetaires permet de dégager une valeur maximale pour le monde agricole. Une organisation unique dans la grande distribution française.

Ce steak haché Charolais, s'il rencontre le succès escompté, sera déployé dans l'ensemble des points de vente de l'Hexagone au second semestre 2021.

*« Notre objectif est de faire avancer les choses en co-construction, afin de produire les meilleurs produits possibles, et de soutenir les filières avec les meilleures conditions de rémunération pour les éleveurs »* précise Jean-Baptiste Saria, président d'Agromousquetaires.

*« Le steak haché Charolais MERCI ! va nous aider à mieux vivre de notre travail. Il va nous apporter des compléments de revenu de plus de 300€ par animal vendu au regard des cours 2019. Rejoindre ce projet est aussi l'opportunité de participer à une belle aventure. Nous sommes fiers d'y participer, valoriser notre métier et notre filière »* indique Pierre Aillerie, éleveur bovin Les éleveurs vous disent MERCI.

**Pédagogie et transparence**

À l'instar du lait lancé en février 2018, le packaging détaille, de manière explicite, la composition du prix : rémunération revenant à l'éleveur, coûts de conditionnement, coûts de distribution, rémunération du point de vente et part de TVA. Ainsi, en achetant le steak haché Charolais « Les éleveurs vous disent MERCI ! », les clients sont assurés de reverser plus de la moitié du prix payé en magasin à l'agriculteur et disposent d'explications nécessaires pour comprendre la répartition de ce montant.

« Le modèle de notre marque citoyenne Les Éleveurs vous disent Merci ! est un modèle qui fonctionne. J'en veux pour preuve le succès rencontré par notre brique de lait. Ceci nous conforte dans l'idée que nous pouvons et devons déployer cette marque au plus grand nombre de produits et de filières, afin de porter plus haut les couleurs et les valeurs de la production agricole française » explique Thierry Cotillard, président d'Intermarché.

« Les Éleveurs Vous Disent MERCI ! », une gamme citoyenne qui n'en finit pas de s'étoffer :

- 6 février 2018 : lancement du lait demi écrémé
- 5 juillet 2018 : lancement du beurre doux
- 25 août 2018 : lancement de la crème fraîche
- 2 février 2019 : lancement du beurre demi-sel
- 9 mars 2019 : lancement des œufs plein air
- 2 décembre 2019 : lancement du miel
- 1<sup>er</sup> février 2020 : lancement des poulets fermiers Label Rouge
- 29 février 2020 : lancement du lait bio

Disponible dans 550 points de vente bretons et franciliens depuis le 29 août dernier, le steak haché Charolais Les Éleveurs Vous Disent Merci ! remplace son équivalent vendu sous la marque Jean Rozé.



À propos du Groupement Les Mousquetaires et d'Intermarché

Avec près de 4 000 points de vente en Europe et un chiffre d'affaires de 45,33 milliards d'euros en 2019, le Groupement Les Mousquetaires est l'un des acteurs majeurs de la grande distribution. Créé en 1969, le Groupement rassemble plus de 3 000 chefs d'entreprise indépendants et 15 000 collaboratrices et collaborateurs. Les enseignes du Groupement sont Intermarché, Netto (alimentaire) ; Bricomarché, Brico Cash et Bricorama (bricolage) ; Roady, Rapid Pare-Brise, American Car Wash et Izyscoot (mobilité). Avec 62 sites de production tous situés dans l'Hexagone et son positionnement "Producteurs & Commerçants", le Groupement est le 4<sup>e</sup> acteur agroalimentaire en France. Les Mousquetaires disposent aussi de leur propre logistique intégrée et d'une foncière immobilière intégrée, IMMO Mousquetaires. Outre la France, les Mousquetaires sont présents en Belgique, Pologne et Portugal. Pour plus d'informations, veuillez consulter : <http://www.mousquetaires.com> et @mousquetairesfr

Avec plus de 1 800 points de vente Intermarché en France (déclinés en 4 formats : super, contact, express, hyper), l'enseigne au modèle unique de "Producteurs & Commerçants" est le 2<sup>e</sup> distributeur indépendant de l'Hexagone. Intermarché et Netto (295 points de vente en France) sont des enseignes du Groupement Les Mousquetaires. Le "mieux produire" et le "mieux manger" sont deux "combats" dans lesquels Intermarché s'engage : "Mieux produire", c'est soutenir une production française et responsable. "Mieux manger", c'est aider les Français à manger un peu mieux tous les jours.

Contact Presse - SOURCE RP

Charlotte Rabilloud : 01 85 78 66 32 / [charlotte@source-rp.com](mailto:charlotte@source-rp.com)  
Michelle Kamar : 01 85 78 66 31 / [michelle@source-rp.com](mailto:michelle@source-rp.com)